

Cette correspondance renfermait des dissertations scientifiques. M. Grogner envoya à son ami des considérations sur la morve comparée à la siphilis et plusieurs articles sur l'anatomie écrite d'après les belles dissections de son professeur, M. Henon. Les lettres de l'Ecole vétérinaire et du professeur de Montpellier renferment les sentiments les plus affectueux et les plus douces confidences. On y voit avec satisfaction que le rationalisme, en médecine, n'exclut pas, quoiqu'on en dise, l'amour, l'amitié, la générosité, et que les plus tendres affections peuvent se rencontrer chez le physiologiste le plus positif.

Le jeune vétérinaire dut à son mérite, à la bonne opinion qu'il avait su inspirer de lui, de pouvoir se passer des offres généreuses de son ami. M. Bredin, qui avait prévu ce que devait être pour l'établissement qu'il dirigeait l'élève d'Aurillac, voulut l'attacher à l'école. Il le recommanda à un ami de l'agriculture, à François de Neufchâteau, alors ministre de l'intérieur, qui le nomma bibliothécaire, le 26 thermidor, au V. Ce célèbre agronome eut, dans la suite, occasion de se féliciter du choix que le directeur de l'Ecole vétérinaire lui avait fait faire, en reconnaissant le service que M. Grogner avait rendu à l'agronomie, lorsque ce dernier publia que les chèvres peuvent être soumises au régime de la stabulation permanente, sans inconvénient pour leur santé. Mis au dessus du besoin par cet emploi, M. Grogner pouvait s'adonner à l'étude en attendant des circonstances plus heureuses; mais sa mémoire étendue, son élocution facile, claire, l'appelaient à un autre poste, et, le 22 septembre 1798, après un concours, il fut nommé professeur de matière médicale, de pharmacie et de botanique. Il professa ces cours depuis l'époque de sa nomination jusqu'en 1826. Dans cet intervalle il fit diverses séries d'expériences. En 1807, 1808, 1809, il étudia plusieurs substances médicinales, démontra les propriétés inconnues de quelques-unes, et prouva que d'autres, qu'on regardait alors comme actives, ne méritaient pas la réputation dont elles avaient joui.